

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 13 décembre 2022 à 19 h 30 à la Maison de la Culture Roland-Jomphe située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de monsieur le maire Paul Barriault,

SONT PRÉSENTS :

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Jessy Létourneau	directeur général
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 30

**RÉSOLUTION N° 1566-22
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire la modification suivante :

Ajout :

9. Fonds de soutien « signature innovation »

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec la modification ci-haut mentionnée.

**RÉSOLUTION N° 1567-22
RÈGLEMENT N° 373 « RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX » : ADOPTION**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par la conseillère Charlotte Cormier le 22 septembre 2022 et le dépôt du projet de règlement lors de la séance du 5 décembre 2022 du projet de règlement n° 373;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que le règlement n° 373 « Règlement concernant les animaux » soit adopté par le conseil.

**RÉSOLUTION N° 1568-22
RÈGLEMENT N° 374 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 358 – RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT » : ADOPTION**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par le conseiller Charles Arsenault et le dépôt du projet de règlement n° 374 lors de la séance du 5 décembre 2022 ;

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que le règlement n° 374 « Règlement modifiant le règlement n° 358 – Règlement concernant la circulation et le stationnement » soit adopté par le conseil.

PROJET DE RÈGLEMENT N° 375 « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2023 » : AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

La conseillère Marie-Ève Thériault donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement n° 375 « Règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'année 2023 ».

Le projet de règlement est ainsi déposé et le directeur général en fait la présentation.

PROJET DE RÈGLEMENT N° 376 « RÈGLEMENT CONCERNANT LES TAXES DE SERVICES » : AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Le conseiller Jonathan Blais donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement n° 376 « Règlement concernant les taxes de services ».

Le projet de règlement est ainsi déposé et le directeur général en fait la présentation.

PROJET DE RÈGLEMENT N° 377 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 364 – RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX » : AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

La conseillère Charlotte Cormier donne avis de motion qu'il sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance le règlement N° 377 « Règlement modifiant le règlement n° 364 – règlement relatif au traitement des élus municipaux ».

Le projet de règlement est ainsi déposé et le directeur général en fait la présentation.

RÉSOLUTION N° 1569-22
MAIRE SUPPLÉANT : NOMINATION

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
Appuyé par le conseiller Jonathan Blais
et unanimement résolu

Que le mandat de la conseillère Nathalie Bernier à titre de mairesse suppléante soit prolongé pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2023.

RÉSOLUTION N° 1570-22
FONDS DE SOUTIEN « SIGNATURE INNOVATION »

CONSIDÉRANT QU'une subvention est disponible auprès de la MRC de la Minganie dans le cadre du programme « Fonds régions et ruralité Volet 3 »;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se prévaloir de ce programme;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que la Municipalité autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents concernant la demande de subvention auprès de la MRC pour l'amélioration du camping municipal.

Que la Municipalité autorise le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, les documents concernant la demande de subvention auprès de la MRC pour la création d'un marché public.

RÉSOLUTION N° 1571-22
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 42

Paul Barriault, maire

Jessy Létourneau, directeur général